

Intervention de Madame Marielle CUVELIER
Pour le Groupe Communiste et Républicain

Décembre 2009

Budget Primitif 2010

Recherche et l'Enseignement Supérieur

Monsieur le Président,

Monsieur le Vice-Président,

Chers Collègues,

Oui M. le Vice Président, la Recherche et l'Enseignement Supérieur sont avant tout une compétence de l'Etat. Or, la France a consacré 2,02 % de son PIB à la dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) en 2008, elle se situe désormais au quatorzième rang mondial. Malgré les apparences d'augmentation des moyens de l'enseignement supérieur et de la recherche, le pays voit son effort de recherche reculer depuis 2002.

À ce constat préoccupant, s'ajoute le fait que le taux de croissance de la DIRD française est dorénavant, je cite le Conseil supérieur de la recherche et de la technologie, « le plus bas des pays de l'OCDE » et « significativement en dessous de la moyenne OCDE ».

Un contexte de la recherche française toujours plus aggravé par une politique gouvernementale restrictive en matière budgétaire et d'emploi : démantèlement du CNRS et des EPST, précarisation de

l'emploi et réduction drastique de l'emploi statutaire : dans les universités, plus du tiers des ingénieurs, administratifs, techniciens et ouvriers de service, (IATOS), sont en CDD, les tâches d'enseignement sont réalisées, selon les sources ministérielles, par plus de 24 000 enseignants précaires en CDD et sans aucune perspective de carrière. Sans compter les baisses des budgets, comme par exemple celui de l'INRETS (l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité) en baisse de 15% pour l'année 2010. Ce ne sont là que quelques exemples.

Quant aux budgets régionaux Recherche et Enseignement Supérieur 2010, ils sont quasi identiques à ceux de 2009. La Région ne consacre que 0,7% de son PIB à sa dépense intérieure de recherche et développement !! Le même pourcentage depuis 10 ans. D'autres régions vont au delà, pourquoi pas nous ? Même si, comme vous le rappelez, ce n'est pas une compétence de la Région.

Cela traduit certes une certaine continuité de l'action du Conseil Régional dans ces deux domaines mais, comme les années précédentes, cela ne permet pas à nos yeux de créer une dynamique régionale forte en matière de recherche et d'enseignement supérieur. Doit-on s'en satisfaire alors que, nous le disions déjà en 2008, la recherche et l'enseignement supérieur ont, aujourd'hui plus qu'hier encore, une importance capitale pour le développement économique et social du Nord Pas de Calais et pour créer les conditions d'un nouvel essor économique durable dont notre Région et ses habitants ont plus que jamais besoin ?

Concernant le budget recherche, la Région s'est fixée quatre grandes priorités pour 2010 : la montée en charge du PRES, la poursuite de la mise en œuvre des 10 projets « phares », le soutien aux pôles de compétitivité et la plateforme régionale de valorisation de la recherche et de l'innovation. Le Groupe Communiste et Républicain estime qu'il ne faut pas uniquement se focaliser sur les grands projets de recherche mais qu'il faut aussi préparer l'avenir à moyen et long termes en favorisant des sujets de recherche émergents. Le Groupe propose donc un amendement dans ce sens.

Dans le cadre des pôles de compétitivité, nous sommes plusieurs fois intervenus en commission pour dénoncer les financements attribués aux recherches pour les grands groupes. Citons l'exemple du projet DEMIVER du pôle MAUD, projet collaboratif porté par Arc International, entreprise qui fait tristement la une ces derniers jours pour l'annonce d'une éventuelle suppression de 1500 emplois. Pourtant il est clairement écrit dans la fiche du projet présentée en commission le 30 novembre dernier, je cite : « le succès de ce projet permettra la réduction des rejets liés au nickelage et au chromage des moules, la diminution de la pollution liée au cracking », jusque là tout va bien, et ça se termine par « et le maintien des emplois ». Fin de citation. N'est-il pas temps d'envisager d'exiger des entreprises de ces pôles qui bénéficient directement ou indirectement de fonds publics qu'elles maintiennent, voire développent emplois et productions dans la Région.

Concernant le budget enseignement supérieur et notamment les deux budgets du learning center de Vaucelles et du déménagement de l'IEP, nous sommes particulièrement surpris du poids de ces opérations ponctuelles par rapport au budget enseignement supérieur proprement dit. Les AP du learning center de Vaucelles représentent 60% des AP du budget enseignement supérieur et les CP pour Vaucelles 25% des CP du budget enseignement supérieur. Les AP pour l'IEP représentent 218% des AP du budget enseignement supérieur et les CP pour l'IEP près de 10% du budget enseignement supérieur.

Afin de rééquilibrer en partie le budget enseignement supérieur dans sa partie fonctionnement, le Groupe Communiste et Républicain propose un amendement concernant le dispositif de démocratisation de l'enseignement supérieur. Les services de la DRESTIC ont mené une évaluation du dispositif de démocratisation de l'enseignement supérieur mis en place il y a deux ans et permettant à des jeunes bacheliers professionnels d'origine modeste de les aider à accéder à l'enseignement supérieur. Cette évaluation, même si elle sera plus complète au bout de trois années, a montré les bénéfices de ce dispositif. Le Groupe Communiste et Républicain propose de doubler le montant alloué à ce dispositif dans le budget 2010 afin de permettre que ce dispositif puisse bénéficier à un plus grand nombre de jeunes bacheliers professionnels.

Comme l'an dernier, dans un contexte global plutôt très morose, le groupe communiste et républicain aurait souhaité un budget recherche

et enseignement supérieur plus à la hauteur des enjeux pour l'avenir de notre Région et de ses habitants.

Nous souhaitons terminer notre propos en remerciant les services pour tout le travail réalisé sur ces sujets et leur investissement.

Je vous remercie de votre attention